

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2016/04/27-06 du conseil d'administration en date du 27 avril 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

**OBJET : Avenant n°1 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017**

Le conseil d'administration approuve l'avenant n°1 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 3 voix contre.**

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université

